

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Allocution du Représentant du Professeur Mary Teuw NIANE, Ministre
l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Conférence internationale sur la sécurité nucléaire de l'Agence
internationale de l'Energie atomique (AIEA)**

du 05 au 09 décembre 2016

Monsieur le Président de la Conférence,

Monsieur le Directeur général de l'AIEA,

Mesdames et messieurs les Ministres,

Mesdames et messieurs les experts et représentants des organisations internationales,

Après la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire de juillet 2013 sur le thème : « *Intensification des efforts mondiaux* », l'édition 2016 nous invite à réfléchir sur une problématique tout aussi importante : « *Engagements et Actions* ».

Autant dire que cette présente conférence s'inscrit parfaitement dans la continuité de la précédente et invite les Gouvernements à des engagements forts et résolus pour des actions concrètes et ciblées visant à renforcer et à améliorer les régimes de sécurité nucléaire au plan national, régional et international pour une réponse globale et durable en vue d'instaurer une sécurité effective des matières nucléaires et autres matières radioactives en cours d'utilisation, d'entreposage et de transport, et des installations associées.

Comme vous le savez, l'augmentation des applications nucléaires dans tous les secteurs prioritaires de développement et la mise en place de nouveaux programmes électronucléaires par plusieurs pays, et en particulier ceux en développement, nous obligent à nous acquitter davantage de nos responsabilités nationales et de nos obligations internationales pour avoir des systèmes nationaux appropriés et efficaces de sécurité nucléaire.

Monsieur le Président

Le Gouvernement du Sénégal, par ma voix, voudrait ici se féliciter et saluer le rôle important que joue l'AIEA dans la coopération internationale pour appuyer les États dans leurs efforts pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité nucléaire, dans l'élaboration des documents d'orientations sur la sécurité nucléaire et dans l'atteinte des objectifs communs d'utilisations pacifiques de l'énergie atomique et de non-prolifération nucléaire. Il voudrait aussi réaffirmer sa position en faveur du désarmement nucléaire et inviter tous les Etats membres à agir dans ce but, conformément à leurs obligations et engagements internationaux pertinents.

Au nom de Son Excellence le Président de la République Monsieur Macky SALL et de Monsieur du Premier ministre Monsieur Mahammed Boun Abdalah DIONNE, je voudrais également réaffirmer l'engagement invariable de notre pays auprès de la communauté internationale à apporter sa contribution afin d'accroître la sécurité des activités nucléaires pacifiques dans le monde, notamment en assurant la protection physique des matières nucléaires et autres matières radioactives en cours du transport, d'utilisation et d'entreposage. Notre Gouvernement s'engage également à contribuer à la réduction du risque que des matières nucléaires ou autres matières radioactives soient utilisées pour commettre des actes criminels ou des actes non autorisés et délibérés pouvant porter atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

Pour participer à l'atteinte des objectifs des différents plans sur la sécurité nucléaire de l'AIEA, le Sénégal a mis en place une politique et des stratégies pour le renforcement de son régime de sûreté et sécurité nucléaires.

C'est ainsi qu'une Autorité indépendante, en charge de la radioprotection, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, a été créée et est effective depuis 2011. Notre pays a également élaboré et adopté en 2014, un plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire (INSSP).

Monsieur le Président,

Pour la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux, contraignants ou non, visant à maintenir la sécurité effective des sources radioactives tout au long de leur cycle de vie, le Sénégal s'est engagé à appliquer le Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives ainsi que les Orientations révisées pour l'importation et l'exportation de sources radioactives qui le complètent. Il a ratifié la Convention sur la Protection physique des matières nucléaires et s'engage à faire de même dans les délais pour son amendement 2005. Pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU, le Sénégal a élaboré en 2015, son plan d'action national volontaire pour sa mise en œuvre.

Dans le domaine de la prévention, une attention particulière est accordée principalement à la protection physique des matières nucléaires et autres matières radioactives. C'est ainsi qu'un projet de coopération bilatérale dans le cadre de l'Initiative de réduction de la menace globale (GTRI) a été établie depuis 2011 avec le Département américain de l'Energie (US DOE) qui a offert une assistance technique au Sénégal pour le renforcement de la protection physique de la source de catégorie 1 installée dans une unité de radiothérapie. Des visites d'experts de la US DOE ont eu également lieu en 2016 pour en faire de même avec les sources prévues dans un hôpital en construction.

Des activités de formation pour la recherche et la sécurisation des sources ayant échappé au contrôle réglementaire ont été faites dans le cadre de cette coopération et du matériel fourni.

Au plan national, des protocoles d'accord ont été signés entre l'Autorité sénégalaise de Radioprotection et de sûreté nucléaire avec les Douanes, la gendarmerie et les Armées en vue notamment d'assurer la sécurité du transport des matières nucléaires et autres matières radioactives, le contrôle aux frontières, la prise de mesures efficaces contre un enlèvement non autorisé ou un acte de sabotage, la prévention et la détection du trafic illicite. Le Sénégal abritera d'ailleurs en 2016 un cours régional sur la sécurité du transport des sources radioactives. Des activités de renforcement des capacités des personnels de première intervention ont été effectuées par le biais du projet « ***Initiative de l'Union Européenne des Centres d'Excellence en matière de réduction des Risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques (NRBC)*** » lancé en partenariat avec l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) dans le but de faire face à la menace émergente que constitue le trafic illégal d'armes nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique.

Prévenir la perte de contrôle et le trafic illicite passe aussi par la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires. Cette comptabilité est actuellement assurée par l'Autorité réglementaire qui s'attèle aussi à mettre à jour l'inventaire national des sources de rayonnements ionisants. La mise à jour de l'inventaire national des sources sera appuyée par la collaboration établie avec la US NRC en 2015 dans le cadre du « **Programme de réglementation des sources radioactives** » de la United States Nuclear Regulatory

Commission (US NRC). Le Sénégal s'acquitte également de ses obligations en matière de garanties et a déjà produit des rapports dans le cadre du Protocole sur les Petites Quantités de matières.

Pour le renforcement des partenariats internationaux et la promotion de l'échange volontaire d'informations, le Sénégal participe au Système de gestion des informations sur la sécurité nucléaire (NUSIMS) de l'AIEA, à la Base de données sur les incidents et les cas de trafic (ITDB), au Système International d'Information Nucléaire (INIS) et au Système unifié d'Échange d'Informations en Situation d'Urgence Nucléaire et Radiologique (USIE). Il participe également au Comité des orientations sur la sécurité nucléaire (NSGC).

Le Sénégal encourage la promotion de la culture de sécurité nucléaire et plaide pour le renforcement des compétences nationales en la matière par la participation aux formations à travers les réseaux de collaboration internationaux et régionaux, notamment par l'intermédiaire des centres d'excellence, des centres de soutien à la sécurité nucléaire (NSSC) qu'il a intégré en 2015 et du Réseau international de formation théorique à la sécurité nucléaire (INSEN) qu' il compte intégrer prochainement.

Enfin, **Monsieur le président**, souscrivant aux conclusions et recommandations du dernier sommet mondial sur la sécurité nucléaire tenu à Washington, le Sénégal apporte son soutien à la ``**Déclaration conjointe sur le soutien à la capacité de préparation et d'intervention en matière de terrorisme nucléaire et radiologique**`` ainsi qu' a toutes les initiatives nationales, régionales ou internationales qui permettraient de renforcer les capacités nationales et internationales pour se préparer à intervenir en cas d'événement de sécurité nucléaire mettant en jeu des matières nucléaires ou autres matières radioactives.

Je voudrais terminer en souhaitant un plein succès à la conférence en étant persuadé que nos conclusions permettront de renforcer la coopération internationale en vue de contribuer à la mise en place d'une architecture internationale de sécurité nucléaire efficace et durable pour le bien de tous.

Je vous remercie de votre aimable attention.